

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 9 juin 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du mardi 16 juin 2020

FINANCES ET FISCALITE – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Jérémy ROBINEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à Sophia MARC, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, François GIBERT à Cathy Corinne GIRARDIN, Robert GOUSSEAU à Alain LIAIGRE, Mélina TACHE à Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA à Jérôme BALOGE

Titulaires absents :

Nicolas ROBIN, Céline VALEZE

Titulaire absent excusé :

Rabah LAICHOOR

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200616-C-14-06-2020-DE
Date de télétransmission : 18/06/2020
Date de réception préfecture : 18/06/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 JUIN 2020

**FINANCES ET FISCALITE – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 BUDGET ANNEXE ZONES
D'ACTIVITES ECONOMIQUES**

Budget annexe Zones d'Activités Economiques

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris sur ces articles L1612-1 à L1612-20, L2311-1 à L2342-2, L5216-8, L5216-8-1 et L5212-36,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n°C09-12-2019 du 16 décembre 2019 adoptant le budget primitif 2020,

Vu la délibération du 16 juin 2020 approuvant le Compte Administratif 2019

Vu la délibération du 16 juin 2020 relative à l'affectation des résultats 2019,

Vu la délibération du 16 juin 2020 relative à l'approbation du protocole de clôture d'opération et transfert de propriété du foncier non commercialisé,

Le Budget Supplémentaire a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice 2019, d'intégrer les restes à réaliser de la section de fonctionnement et d'investissement et d'opérer d'éventuelles modifications des crédits adoptées lors du budget primitif.

Le 12 juillet prochain, à la clôture de l'opération « Terre de Sport » avec Deux-Sèvres Aménagement, des terrains resteront à aménager et à vendre. Il est donc nécessaire de créer, au sein du budget Zones d'activités économique, une opération dédiée intitulée « ZAE Terre de Sport ».

La reprise des acquisitions et travaux effectués par le concessionnaire sur cette zone sont prévus à hauteur de 11 000 000 €. Ils sont financés par une avance remboursable du budget principal.

Les variations de stocks au chapitre 042 et 040 correspondent à l'intégration dans les stocks de terrains sur la nouvelle ZAE et des travaux reportés. Il s'agit également de l'enregistrement des ventes de terrains pour 4 814 990,40 €.

La clôture de la zone des Guillées avec un excédent de 153 164,75 € permet un reversement du même montant au budget principal.

Le résultat de fonctionnement est repris par zone d'activité et doit être neutralisé règlementairement pour chacune des zones, son montant cumulé au chapitre 67 lorsqu'il est excédentaire ou au chapitre 77 lorsqu'il est déficitaire.

La section de fonctionnement s'équilibre à : 19 413 824,82 €
La section d'investissement s'équilibre à : 17 233 540,01 €

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Adopter le Budget Supplémentaire de l'exercice 2020 tel que présenté dans la maquette ci-jointe.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR,

Vice-Président Délégué,

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200616-C-14-06-2020-DE
Date de télétransmission : 18/06/2020
Date de réception préfecture : 18/06/2020